

20	20/09/2021	BE 0472.524.216	16	EUR		
NAT.	Date du dépôt	N°	P.	D.	21675.00440	A-cap 1.1

20		0472.524.216		1	EUR	
NAT.	Date de dépôt	N°	P.	U.	D.	A-cap 1

**COMPTES ANNUELS ET AUTRES DOCUMENTS À
DÉPOSER EN VERTU DU CODE DES SOCIÉTÉS
ET DES ASSOCIATIONS**

DONNÉES D'IDENTIFICATION (à la date du dépôt)

DÉNOMINATION: **B2BOOST**

Forme juridique: Société anonyme

Adresse: Boulevard du Souverain

N°: 24

Boîte:

Code postal: 1170 Commune: Watermael-Boitsfort

Pays: Belgique

Registre des personnes morales (RPM) – Tribunal de l'entreprise de: Bruxelles, francophone

Adresse Internet:

Numéro d'entreprise

BE0472524216

DATE **15/09/2010** de dépôt du document le plus récent mentionnant la date de publication des actes constitutif et modificatif(s) des statuts.

COMPTES ANNUELS **EN EUROS**

approuvés par l'assemblée générale du

02/06/2021

et relatifs à l'exercice couvrant la période du

01/04/2020

au

31/03/2021

Exercice précédent du

01/04/2019

au

31/03/2020

Les montants relatifs à l'exercice précédent **ne sont pas** identiques à ceux publiés antérieurement.

Nombre total de pages déposées: 16

Numéros des sections du document normalisé non déposées parce que sans

objet: A-cap 6.5, A-cap 6.7, A-cap 7.1, A-cap 7.2, A-cap 8, A-cap 9, A-cap 10, A-cap 11, A-cap 12, A-cap 13, A-cap 14, A-cap 15, A-cap 16, A-cap 17

Nr.	0472.524.216	A-cap 2.1
-----	--------------	-----------

**LISTE DES ADMINISTRATEURS, GÉRANTS ET
COMMISSAIRES ET DÉCLARATION CONCERNANT UNE
MISSION DE VÉRIFICATION OU DE REDRESSEMENT
COMPLÉMENTAIRE**

LISTE DES ADMINISTRATEURS, GÉRANTS ET COMMISSAIRES

Liste complète des nom, prénoms, profession, domicile (adresse, numéro, code postal et commune) et fonction au sein de la société

STAAR DEVELOPMENT COMPANY SA

BE0403148628

Avenue Jacques Pastur 17

1180 UCCLE

BELGIQUE

Début de mandat: 01-06-2016

Fin de mandat: 21-06-2022

Administrateur délégué

Directement ou indirectement
représenté par:

STAAR Patrick

Avenue Jacques Pastur 17

1180 UCCLE

BELGIQUE

FACTOR-E SRL

BE0806884206

Rue du Bois Impérial 34

1380 LASNE

BELGIQUE

Début de mandat: 01-06-2016

Fin de mandat: 21-06-2022 Administrateur délégué

Directement ou indirectement représenté par:

COLLET Gilles

Rue du Bois impérial 34

1380 LASNE

BELGIQUE

PACE CONSULTING SRL

BE0809582289

Rue la Haut 7

1380 LASNE

BELGIQUE

Début de mandat: 01-06-2021

Fin de mandat: 21-06-2022 Administrateur

Directement ou indirectement représenté par:

VAN VYVE Sébastien

Rue de la Haut 7
1380 LASNE
BELGIQUE

GELEYN Philippe

Clos Marcel Fonteyne 61
1200 Woluwé-Saint-Lambert
BELGIQUE

Début de mandat: 01-06-2016

Fin de mandat: 21-06-2022

Administrateur

SAINT-QUENTIN Thibaud

Rue de Naples 51
75017 PARIS
FRANCE

Début de mandat: 29-08-2021

Fin de mandat: 21-06-2022

Administrateur

STAAR Donald

Chemin du Strins 21
1380 Lasne
BELGIQUE

Début de mandat: 09-08-2019

Fin de mandat: 18-06-2025

Administrateur

TOUSSAINT Jean-Marc

Rue Georges Hubin 39
4520 WANZE
BELGIQUE

Début de mandat: 09-08-2019

Fin de mandat: 18-06-2025

Administrateur

N° 0472.524.216

A-cap 3.1

COMPTES ANNUELS

BILAN APRÈS RÉPARTITION

	Ann.	Codes	Exercice	Exercice précédent
ACTIF				
FRAIS D'ÉTABLISSEMENT		20		
ACTIFS IMMOBILISÉS		21/28	284 858	1 201 562
Immobilisations incorporelles	6.1.1	21	276 739	922 738
Immobilisations corporelles	6.1.2	22/27	8 019	36 757
Terrains et constructions		22		
Installations, machines et outillage		23		
Mobilier et matériel roulant		24	8 019	16 582
Location-financement et droits similaires		25	0	20 175
Autres immobilisations corporelles		26		
Immobilisations en cours et acomptes versés		27		
Immobilisations financières	6.1.3	28	100	242 067
ACTIFS CIRCULANTS		29/58	782 507	1 749 230
Créances à plus d'un an		29		
Créances commerciales		290		
Autres créances		291		
Stocks et commandes en cours d'exécution		3		
Stocks		30/36		
Commandes en cours d'exécution		37		
Créances à un an au plus		40/41	623 436	1 181 349
Créances commerciales		40	561 457	1 180 672
Autres créances		41	61 978	677
Placements de trésorerie		50/53		
Valeurs disponibles		54/58	132 357	481 464
Comptes de régularisation		490/1	26 714	86 417
TOTAL DE L'ACTIF		20/58	1 067 364	2 950 793

N°	0472.524.216	A-cap 3.2		
	Ann.	Codes	Exercice	Exercice précédent
PASSIF				
CAPITAUX PROPRES				
Apport		10/15	417 797	1 759 647
Capital		10/11	114 811	1 312 597
Capital souscrit		10	114 811	695 995
Capital non appelé (-)		100	114 811	695 995
En dehors du capital		101		
Primes d'émission		11	0	616 602
Autres			0	616 602
		1100/10		
		1109/19		
Plus-values de réévaluation		12		
Réserves		13	11 481	22 353
Réserves indisponibles		130/1	11 481	22 353
Réserve légale		130	11 481	22 353
Réserves statutairement indisponibles		1311		
Acquisition d'actions propres		1312		
Soutien financier		1313		
Autres		1319		
Réserves immunisées		132		
Réserves disponibles		133		
Bénéfice (Perte) reporté(e) (+)(-)		14	291 505	424 697
Subsides en capital		15		
Avance aux associés sur répartition de l'actif net		19		
PROVISIONS ET IMPÔTS DIFFÉRÉS				
Provisions pour risques et charges		160/5		
Pensions et obligations similaires		160		
Charges fiscales		161		
Grosses réparations et gros entretiens		162		
Obligations environnementales		163		
Autres risques et charges		164/5		
Impôts différés		168		

N°	0472.524.216	A-cap 3.2		
	Ann.	Codes	Exercice	Exercice précédent
DETTES		17/49	649 567	1 191 146
Dettes à plus d'un an		17	0	7 124
Dettes financières		170/4	0	7 124
Etablissements de crédit, dettes de location financement et dettes assimilées		172/3	0	7 124
Autres emprunts		174/0		
Dettes commerciales		175		
Acomptes reçus sur commandes		176		
Autres dettes		178/9		
Dettes à un an au plus		42/48	552 336	1 122 522
Dettes à plus d'un an échéant dans l'année		42	0	16 259
Dettes financières		43	114 729	114 804
Etablissements de crédit		430/8	114 729	114 804
Autres emprunts		439		
Dettes commerciales		44	81 471	445 448
Fournisseurs		440/4	81 471	445 448
Effets à payer		441		
Acomptes reçus sur commandes		46		
Dettes fiscales, salariales et sociales		45	108 204	546 010
Impôts		450/3	2 955	128 399
Rémunérations et charges sociales		454/9	105 249	417 610
Autres dettes		47/48	247 932	1
Comptes de régularisation		492/3	97 231	61 500
TOTAL DU PASSIF		10/49	1 067 364	2 950 793

N° 0472.524.216

A-cap 4

COMPTE DE RÉSULTATS

	Ann.	Codes	Exercice	Exercice précédent
Produits et charges d'exploitation				
Marge brute d'exploitation (+)/(-)		9900	971 042	2 707 259
Dont: produits d'exploitation non récurrents		76A		
Rémunérations, charges sociales et pensions (+)/(-)	6.4	62	673 051	1 775 926
Amortissements et réductions de valeur sur frais d'établissement, sur immobilisations incorporelles et corporelles		630	114 034	498 238
Réductions de valeur sur stocks, sur commandes en cours d'exécution et sur créances commerciales: dotations (reprises) (+)/(-)		631/4		
Provisions pour risques et charges: dotations (utilisations et reprises)		635/8		
Autres charges d'exploitation		640/8	1 725	3 922
Charges d'exploitation portées à l'actif au titre de frais de restructuration (-)		649		
Charges d'exploitation non récurrentes		66A	1 895	0
Bénéfice (Perte) d'exploitation (+)/(-)		9901	180 337	429 173
Produits financiers	6.4	75/76B	1 948	56
Produits financiers récurrents		75	1 561	56
Dont: subsides en capital et en intérêts		753		
Produits financiers non récurrents		76B	387	0
Charges financières	6.4	65/66B	9 068	21 982
Charges financières récurrentes		65	9 068	21 982
Charges financières non récurrentes		66B		
Bénéfice (Perte) de l'exercice avant impôts (+)/(-)		9903	173 217	407 247
Prélèvements sur les impôts différés		780		
Transfert aux impôts différés		680		
Impôts sur le résultat (+)/(-)		67/77	4 344	36 217
Bénéfice (Perte) de l'exercice (+)/(-)		9904	168 873	371 030
Prélèvements sur les réserves immunisées		789		
Transfert aux réserves immunisées		689		
Bénéfice (Perte) de l'exercice à affecter (+)/(-)		9905	168 873	371 030

N° 0472.524.216

A-cap 5

AFFECTATIONS ET PRÉLÈVEMENTS

	Codes	Exercice	Exercice précédent
Bénéfice (Perte) à affecter (+)/(-)	9906	296 282	443 250
Bénéfice (Perte) de l'exercice à affecter (+)/(-)	9905	168 873	371 030
Bénéfice (Perte) reporté(e) de l'exercice précédent (+)/(-)	14P	127 409	72 220
Prélèvements sur les capitaux propres	791/2		
Affectations aux capitaux propres	691/2	4 777	18 551
à l'apport	691		
à la réserve légale	6920	4 777	18 551
aux autres réserves	6921		
Bénéfice (Perte) à reporter (+)(-)	14	291 505	424 697
Intervention des associés dans la perte	794		
Bénéfice à distribuer	694/7		
Rémunération de l'apport	694		
Administrateurs ou gérants	695		
Travailleurs	696		
Autres allocataires	697		

N° 0472.524.216

A-cap 6.1.1

ANNEXE ETAT DES IMMOBILISATIONS

	Codes	Exercice	Exercice précédent
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES			
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8059P	xxxxxxxxxxx	8 638 814
Mutations de l'exercice			
Acquisitions, y compris la production immobilisée	8029	119 553	
Cessions et désaffectations	8039	5 915 878	
Transferts d'une rubrique à une autre (+)/(-)	8049		
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8059	2 842 490	
Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice	8129P	xxxxxxxxxxx	7 716 076
Mutations de l'exercice			
Actés	8079	112 040	
Repris	8089		
Acquis de tiers	8099		
Annulés à la suite de cessions et désaffectations	8109	5 262 365	
Transférés d'une rubrique à une autre (+)/(-)	8119		
Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice	8129	2 565 751	
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE	(21)	<u>276 739</u>	

N°	0472.524.216	A-cap 6.1.2
----	--------------	-------------

	Codes	Exercice	Exercice précédent
IMMOBILISATIONS CORPORELLES			
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8199P	xxxxxxxxxxx	289 694
Mutations de l'exercice			
Acquisitions, y compris la production immobilisée	8169	11 110	
Cessions et désaffectations	8179	286 185	
Transferts d'une rubrique à une autre (+)/(-)	8189		
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8199	14 619	
Plus-values au terme de l'exercice	8259P	xxxxxxxxxxx	
Mutations de l'exercice			
Actés	8219		
Acquises de tiers	8229		
Annulées	8239		
Transférés d'une rubrique à une autre (+)/(-)	8249		
Plus-values au terme de l'exercice	8259		
Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice	8329P	xxxxxxxxxxx	252 937
Mutations de l'exercice			
Actés	8279	1 995	
Repris	8289		
Acquises de tiers	8299		
Annulés à la suite de cessions et désaffectations	8309	248 332	
Transférés d'une rubrique à une autre (+)/(-)	8319		
Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice	8329	6 600	
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE	(22/27)	8 019	

N°	0472.524.216	A-cap 6.1.3
----	--------------	-------------

	Codes	Exercice	Exercice précédent
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES			
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8395P	xxxxxxxxxxx	242 067
Mutations de l'exercice			
Acquisitions	8365		
Cessions et retraits	8375	241 967	
Transferts d'une rubrique à une autre (+)/(-)	8385		
Autres mutations (+)/(-)	8386		
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8395	100	
Plus-values au terme de l'exercice	8455P	xxxxxxxxxxx	
Mutations de l'exercice			
Actées	8415		
Acquises de tiers	8425		
Annulées	8435		
Transférées d'une rubrique à une autre (+)/(-)	8445		
Plus-values au terme de l'exercice	8455		
Réductions de valeur au terme de l'exercice	8525P	xxxxxxxxxxx	
Mutations de l'exercice			
Actées	8475		
Reprises	8485		
Acquises de tiers	8495		
Annulées à la suite de cessions et retraits	8505		
Transférées d'une rubrique à une autre (+)/(-)	8515		
Réductions de valeur au terme de l'exercice	8525		
Montants non appelés au terme de l'exercice	8555P	xxxxxxxxxxx	
Mutations de l'exercice (+)/(-)	8545		
Montants non appelés au terme de l'exercice	8555		
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE	(28)	100	

N° 0472.524.216

A-cap 6.3

ETAT DES DETTES

	Codes	Exercice
VENTILATION DES DETTES À L'ORIGINE À PLUS D'UN AN, EN FONCTION DE LEUR DURÉE RÉSIDUELLE		
Total des dettes à plus d'un an échéant dans l'année	(42)	0
Total des dettes ayant plus d'un an mais 5 ans au plus à courir	8912	0
Total des dettes ayant plus de 5 ans à courir.	8913	0
DETTES GARANTIES (comprises dans les rubriques 17 et 42/48 du passif)		
Dettes garanties par les pouvoirs publics belges		
Dettes financières	8921	
Etablissements de crédit, dettes de location-financement et dettes assimilées	891	
Autres emprunts	901	
Dettes commerciales	8981	
Fournisseurs	8991	
Effets à payer	9001	
Acomptes sur commandes	9011	
Dettes salariales et sociales	9021	
Autres dettes	9051	
Total des dettes garanties par les pouvoirs publics belges	9061	
Dettes garanties par des sûretés réelles constituées ou irrévocablement promises sur les actifs de la société		
Dettes financières	8922	
Etablissements de crédit, dettes de location-financement et dettes assimilées	892	
Autres emprunts	902	
Dettes commerciales	8982	
Fournisseurs	8992	
Effets à payer	9002	
Acomptes sur commandes	9012	
Dettes fiscales, salariales et sociales	9022	
Impôts	9032	
Rémunérations et charges sociales	9042	
Autres dettes	9052	
Total des dettes garanties par des sûretés réelles constituées ou irrévocablement promises sur les actifs de la société	9062	

N°	0472.524.216	A-cap 6.4
----	--------------	-----------

RÉSULTATS

	Codes	Exercice	Exercice précédent
PERSONNEL			
Travailleurs pour lesquels la société a introduit une déclaration DIMONA ou qui sont inscrits au registre général du personnel			
Effectif moyen du personnel calculé en équivalents temps plein	9087		0,0
PRODUITS ET CHARGES DE TAILLE OU D'INCIDENCE EXCEPTIONNELLE			
Produits non récurrents	76	387	0
Produits d'exploitation non récurrents	(76A)		
Produits financiers non récurrents	(76B)	387	0
Charges non récurrentes	66	1 895	0
Charges d'exploitation non récurrentes	(66A)	1 895	0
Charges financières non récurrentes	(66B)		
RÉSULTATS FINANCIERS			
Intérêts portés à l'actif	6502		

N°	0472.524.216
----	--------------

A-cap 6.8

WAARDERINGSREGELS

ACTIF

Frais d'établissement

Les frais d'établissement sont évalués à leur valeur d'acquisition ou à leur coût de revient.
Les frais d'établissement sont pris en charge durant l'exercice au cours duquel ils sont exposés.

Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur valeur d'acquisition.
Les immobilisations incorporelles font l'objet d'amortissements complémentaires ou exceptionnels lorsque, en raison de leur altération ou de modifications des circonstances économiques ou technologiques, leur valeur comptable dépasse leur valeur d'utilisation pour l'entreprise.

L'entreprise applique un système d'amortissement linéaire basé sur les taux d'amortissements suivants en cas d'acquisition à l'état neuf.

Frais de recherche et de développement 10-20%
Développement informatique 10-20%
Autres 10-20%

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont portées à l'actif à leur valeur d'acquisition. Elles peuvent faire l'objet d'une réévaluation en cas de plus-value durable, selon les conditions prévues par l'article 34 de l'A.R.
Les immobilisations corporelles dont l'utilisation est limitée dans le temps font l'objet d'amortissement visant à en répartir le coût de leur durée d'utilité ou d'utilisation probable. Elles peuvent faire l'objet d'un plan d'amortissement accéléré, conformément aux dispositions fiscales en la matière ou d'amortissements complémentaires ou exceptionnels lorsque leur valeur comptable dépasse leur valeur d'utilisation par l'entreprise.

L'entreprise applique un système d'amortissement linéaire basé sur les taux d'amortissements suivants en cas d'acquisition à l'état neuf.

Mobilier 10-20%
Matériel de bureau 20-33%
Matériel informatique 20-33%
Aménagements 10-25%

Les taux d'amortissement susmentionnés pourront être doublés lorsque les immobilisations concernées n'ont pas été acquises à l'état neuf.

Les mêmes taux s'appliquent lorsque les immobilisations sont acquises par le biais d'un contrat de la location-financement.

Les frais accessoires portés à l'actif pourront faire l'objet d'un taux d'amortissement différent.

Les immobilisations corporelles font l'objet d'amortissements complémentaires ou exceptionnels lorsque, en raison de leur altération ou de modifications des circonstances économiques ou technologiques, leur valeur comptable dépasse leur valeur d'utilisation pour l'entreprise.

Les immobilisations financières

Les immobilisations financières sont portées à l'actif à leur valeur d'acquisition.

Les participations, actions et parts peuvent être réévaluées en cas de plus-value durable et font l'objet de réductions de valeur en cas de moins-value ou de dépréciation durables justifiées par la situation, la rentabilité ou les perspectives de la

société dans laquelle la participation, les actions ou les parts sont détenues.

Les créances portées sous les immobilisations financières font l'objet de réductions de valeur si leur remboursement à l'échéance est en tout ou en partie compromis.

Les frais accessoires peuvent être pris en charge immédiatement.

Créances

Les créances sont portées au bilan à leur valeur nominale et font l'objet de réductions de valeur si leur remboursement à l'échéance est tout ou en partie incertain ou compromis. Elles peuvent également faire l'objet de réductions de valeur lorsque leur valeur de réalisation à la date de clôture de l'exercice est inférieure à leur valeur comptable.

S'il s'agit de créances à plus d'un an non productives d'intérêts ou assorties d'un intérêt anormalement faible, l'inscription au bilan à la valeur nominale s'accompagnera de l'inscription en compte de régularisation du passif de l'escompte des créances remboursables à une date éloignée de plus d'un an qui ne sont pas productibles d'intérêt ou qui sont assorties d'un taux d'intérêt anormalement faible.

Placements de trésorerie

Les placements de trésorerie sont évalués à leur valeur d'acquisition. Ils doivent faire l'objet de réduction de valeur lorsque leur valeur de réalisation à la date de clôture de l'exercice est inférieure à cette valeur d'acquisition.

Valeurs disponibles

Les valeurs disponibles sont évaluées à leur valeur nominale.

PASSIF

Capital, réserves et report à nouveau

Le capital et les réserves sont évalués à leur valeur nominale.

Concernant les réserves, les montants correspondants à leurs mouvements se retrouvent dans le tableau de répartition des résultats.

Provisions pour risques et charges

Des provisions pour risques et charges sont constituées en vue de couvrir des pertes ou charges nettement circonscrites quant à leur nature, mais qui, à la date de clôture de l'exercice, sont ou probables ou certaines, mais dont le montant ne peut être qu'estimé.

Au cas où ces provisions excèdent en fin d'exercice, une appréciation actuelle des montants à couvrir, la partie excédentaire est reprise au crédit du compte de résultats.

Dettes

Les dettes sont portées au bilan à leur valeur nominale.

Les dettes à plus d'un an non productives d'intérêt ou assorties d'un taux d'intérêt anormalement faible peuvent faire l'objet d'un escompte porté à l'actif.

Comptes de régularisation

Les comptes de régularisation de l'actif et du passif sont évalués à leur valeur nominale.

Devises étrangères

Les créances et les dettes libellées en devises étrangères non européennes sont comptabilisées sur base d'un cours moyen.